COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS

ÉTÉ 2022

ÉCRINS MAG

> **DOSSIER**
BUDGET 2022

> **MOBILITÉ**
EN FINIR AVEC L'AUTOSOLISME

> **AMÉNAGEMENT**
LE SCOT RELANCÉ

JOURNAL SEMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS
CHAMPCELLA / LES VIGNEAUX / SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES / PUY SAINT VINCENT
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE / FREISSINIÈRES / LA ROCHE-DE-RAME / VALLOUISE - PELVOUX

ÉVÈNEMENTS AU SOMMET DANS LES ECRINS !

« La forêt lumineuse »
Forêt, torrent et cascade illuminés
Vallouise
→ Tous les jeudis soirs, du 21 juillet au 25 août, à 21h00 dans la forêt de Vallouise.

« C'est écrit dans nos glaciers »
21ème édition du festival du livre et de l'image en montagne
L'Argentière-la-Bessée
→ Du 16 au 18 juillet

Tout à Blocs
L'Argentière-la-Bessée
→ Du 25 au 30 juillet

Festival de contes
→ Du 26 au 29 juillet
Stage de contes
→ Du 23 au 25 juillet

Festival Musiques en Écrins
→ Du 26 juillet au 12 août

Festival Autour de Brassens
L'Argentière-la-Bessée
→ Du 29 au 31 juillet

Fête des Guides
Ailefroide
→ 31 juillet

Festival d'arts de rue
Fête de Vallouise
Vallouise-Pelvoux
→ Du 6 au 7 août

Festival Les Envoyageurs
Vallouise-Pelvoux
→ Du 26 au 27 août

Trail Le Sourire d'Aurore
L'Argentière-la-Bessée
→ Du 26 au 28 août

Festival Invraisemblable de Spectacle en Highline
→ Du 1er au 4 septembre

Les 30 ans de La Mine d'Argent
→ 10 & 11 septembre

Journées du Patrimoine
Thème : **« Le patrimoine durable »**
Au programme : circuit des cadrans solaires, de L'Argentière-la-Bessée à Vallouise, savoir et savoir-faire artisanaux, à Pelvoux, l'école en Vallouise au XVIIIème siècle.
100 ans de l'Horloge des Hermès, à L'Argentière-La-Bessée.
→ 17 & 18 septembre

TOUT SAVOIR SUR LES ANIMATIONS ET LES ÉVÈNEMENTS ***PAYSDESECRINS.COM***

OU DANS LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'ARGENTIERE-LA BESSÉE - 04 92 23 03 11
Ouvert du lundi au samedi, de 09h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h30

PUY SAINT VINCENT 1400 - 04 92 23 35 80
Ouvert du lundi au samedi, de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30, le dimanche, de 09h00 à 12h00

PUY SAINT VINCENT 1600 - 04 92 46 68 58
Ouvert tous les jours, de 09h00 à 18h30 non-stop, sauf le samedi, fermé de 12h00 à 14h30

VALLOUISE - 04 92 23 36 12
Ouvert du lundi au samedi, de 09h00 à 12h15 et de 15h00 à 18h30, le dimanche, de 09h00 à 12h15

PELVOUX
Ouvert du dimanche au vendredi, de 09h00 à 13h00 et de 14h15 à 17h00, le samedi, de 09h00 à 13h00 et de 14h15 à 18h00

Édito

Cyrille Drujon d'Astros
Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins.

Madame, Monsieur,
Chers habitants du territoire,

Je ne peux pas revenir sur ces 6 derniers mois, sans parler du contexte international et de la situation en Ukraine.
Cette crise majeure, humanitaire, politique et économique touche l'union européenne de plein fouet. À notre échelle, élus et habitants du territoire ont su s'organiser et faire preuve de solidarité pour soutenir le peuple ukrainien et montrer notre attachement à la démocratie. Collecte de dons, mise à disposition de logement pour les réfugiés, de mini-bus, distribution de bons alimentaires et mobilisation des services tels que les crèches, le centre SocioCulturel, le transport, et l'espace France service pour faciliter l'accueil des familles.
En plus des conséquences humaines, cette guerre déstabilise notre économie, provoquant une inflation qui n'est pas sans conséquence sur la gestion des finances publiques.
Le 7 avril dernier, nous avons voté à l'unanimité le budget pour l'année 2022 de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins. Ce budget vous sera présenté dans le dossier de ce magazine.
Malgré la reprise de l'inflation, ce budget 2022 nous permet de garder le cap et de maintenir notre niveau de service avec une maitrise des dépenses de fonctionnement et avec une capacité d'investissement à la hauteur de nos ambitions pour l'avenir. Les projections pour les années à venir sont cependant plus incertaines. Il nous faudra doubler de vigilance quant à une gestion rigoureuse des finances sur les prochaines années.

Retrouvez l'actu de votre collectivité sur : ***www.cc-paysdesecrins.com*** *et* ***www.facebook.com/ccpe05***

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS
404 av Charles de Gaulle - 05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros.
Rédaction : Service communication.
Graphisme : Moris Merle. / Impression : Éditions du Fournel.
Textes : Comité de rédaction de la CCPE.
Crédit photos : Thibaut Blais, Jan Novak, Marie Lachaud, CCPE, Freepik.
Photo de couverture : Jan Novak.

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES P.4/5
MOBILITÉ P.6/7
Les solutions alternatives
LE DOSSIER P.8/9
BUDGET 2022
AMÉNAGEMENT P.10
Le SCoT, une concertation relancée
ÉCONOMIE P.11
Luceo et sa nouvelle communication
ASSAINISSEMENT P.12
Nouvelle station d'épuration
JEUNESSE P.13
Lutter contre le harcèlement scolaire
VIE LOCALE P.14
L'école de musique prépare sa rentrée

Piscine des Ecrins, reflet de convivialité

Rénovée entièrement, **la piscine des Ecrins**, située place du Quartz à L'Argentière-La Bessée, a réouvert ses portes au mois de mai.
Ouverte 6 jours sur 7 pendant les périodes scolaires et 7 jours sur 7 durant les vacances d'été, la piscine est le lieu idéal pour vous dépenser, vous ressourcer ou vous amuser.
Tous les scolaires du territoire sont accueillis gratuitement pour apprendre à nager.
Les clubs bénéficient également de cet équipement et des animations y sont proposées : aquagym, bébés nageurs, natation, activité aquatique pour femmes enceintes....
Renseignements : 04 92 20 08 14

HORAIRES D'ÉTÉ

Du lundi au dimanche
de 12h00 à 20h00

TARIFS
1 entrée Adultes → 3,00 €
1 entrée Enfants (à partir de 5ans) → 1,70 €
**gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.*

www.cc-paysdesecrins.com

Cinéma l'Eau Vive, source d'émotion

Le cinéma l'Eau Vive à L'Argentière-La Bessée est **ouvert 7 jours sur 7**

- du lundi au vendredi séances à 18h et 21h
- samedi et dimanche séances à 16h, 18h et 21h

Retrouvez le programme sur
www.cc-paysdesecrins.com

Cinéma L'Eau Vive
Avenue du Général de Gaulle
05120 L'Argentière-La Bessée
04 92 23 13 71
cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com

Retour en images

23 avril 2022

Les habitants mobilisés malgré la pluie lors de l'évènement «Ma Commune Propre».

1er juin 2022

L'accompagnement scolaire mis en place à l'école de Saint Martin de Queyrières

20 mai 2022

Intervention et sensibilisation à l'utilisation des écrans auprès des élèves du collège Les Giraudes par l'Espace Jeunesse et par un spécialiste des outils numériques.

9 juin 2022

Visite du Centre de tri à Manosque par les techniciens et élus de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins

Coup de projecteur sur les mobilités alternatives

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTRE L'EXEMPLE

Comment inciter les habitants à se déplacer autrement, si on ne le fait pas soi-même ?
Vous ne croyez pas si bien dire ... Les agents de la Communauté de Communes se mettent de plus en plus au covoiturage ou viennent au travail à vélo depuis la mise en place du Forfait Mobilités Durables.
Issu de la loi LOM *(Loi d'Orientation des Mobilités de 2019)*, ce forfait vient indemniser l'utilisation du vélo et/ou du covoiturage pour effectuer les déplacements domicile-travail.
Au cours d'une même année, l'agent peut alternativement utiliser le vélo *(dont le vélo électrique)* ou le covoiturage. Une indemnité de 200 euros* *(*en fonction de son temps de travail)* lui est versé s'il se déplace ainsi au moins 100 jours dans l'année. Un vrai coup de pouce qui incite à bousculer ses habitudes !
La Communauté de Communes encourage donc ses agents à rechercher des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-travail et incite tous les employeurs du Pays des Ecrins à se saisir de cet outil fiscal pour aider leurs salariés à abandonner l'autosolisme.

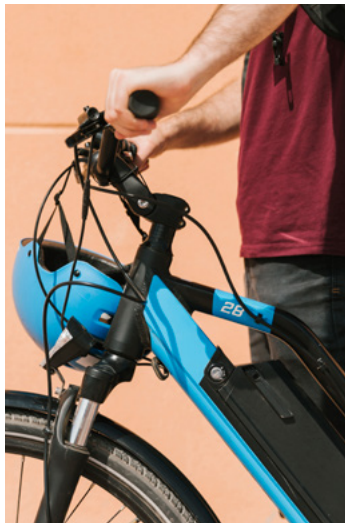

TOUS À VÉLO !

Au mois de mai, le vélo était à l'honneur au Pays des Ecrins.
Un challenge d'activité a été proposé aux habitants avec l'application Geovélo, *(GPS, pour cyclistes.)*
Ce sont 22 cyclistes qui ont joué le jeu avec 992 Kms parcourus ! Une première un peu timide pour notre territoire de grands sportifs.
Cependant, cette action a permis à certains et certaines de se remettre en selle !

D'autres animations ont été proposées par la Communauté de Communes dans le cadre de Mai à Vélo, comme des sorties à vélo ou des ateliers réparation, en partenariat avec 60-40 ou encore des cafés-cyclistes.
Cette campagne a été clôturée lors d'une soirée de remise des prix, qui a réuni une soixantaine de personnes au Bar Le Monde d'Après.

Soirée de clôture Mai à vélo : Velectrogène pour alimenter la projection de court-métrage.

INCITER À LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

En réponse à l'augmentation du prix des carburants, les élus du Pays des Ecrins ont souhaité proposer une aide financière pour soulager les habitants dans leurs trajets du quotidien tout en les incitant sur le long terme à se tourner vers des mobilités alternatives comme la pratique du covoiturage.

Une campagne d'incitation au covoiturage a été expérimentée du 25 avril au 25 juin 2022.

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins a noué un partenariat avec Karos, opérateur spécialisé dans le covoiturage courte distance *(domicile-travail notamment)*, afin de financer les trajets des covoitureurs au départ ou à l'arrivée du Pays des Ecrins. Cette opération a été un succès car ce sont 173 membres inscrits *(dont 99 personnes qui ont effectivement covoituré)* qui ont réalisé 200 trajets lors de cette campagne, avec en moyenne 2 personnes par véhicule. Cela aura évité 200 trajets en autosoliste, soit une économie d'environ 200L d'essence et de 600kg d'équivalent carbone. Des résultats positifs et encourageants !

DES SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES À DÉVELOPPER

La Communauté de Communes travaille en parallèle sur d'autres sujets liés à la mobilité : Etude de mobilité en fonds de vallée afin d'y améliorer l'accès en haute saison, de proposer des alternatives à la voiture individuelle et d'améliorer le stationnement ; aménagement d'aires de covoiturage ; développement du transport à la demande ; développement d'un service d'auto-stop organisé....
La complémentarité de toutes ces solutions permettra d'améliorer la mobilité des habitants et visiteurs du Pays des Ecrins.

Budget primitif 2022

du Pays des Ecrins.

Le 7 avril dernier, les conseillers communautaires ont voté le budget 2022. Les choix budgétaires des élus illustrent leur volonté de soutenir les actions et investissements qu'ils jugent prioritaires pour les habitants, visiteurs, entreprises et associations du territoire.

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins présente un budget primitif 2022 à hauteur de :

27 102 218,06 €

Le budget consolidé se réparti comme suit :

39% **INVESTISSEMENT** — **FONCTIONNEMENT** 61%

10 470 381,58 € | BUDGET GLOBAL : 27 millions d'€ | 16 631 836,48 €

Rappel : BP2020 de 26 500 000€ dont 10 400 000€ pour l'investissement (soit 39%)
BP2021 de 23 750 000€ dont 8 167 000€ pour l'investissement (soit 34%)

Comment se répartissent les dépenses ?

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
par thématique sur le budget consolidé

DÉVELOPPEMENT DURABLE	31,6%
REVERSEMENTS ETAT, COMMUNES ET ASSOCIATIONS LOCALES	31,6%
ENVIRONNEMENT	21,0%
SERVICE À LA POPULATION	11,7%
MOYENS GÉNÉRAUX	4,1%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
par thématique sur le budget consolidé

DÉVELOPPEMENT DURABLE	53,2%
ENVIRONNEMENT	27,9%
REVERSEMENTS ETAT, COMMUNES ET ASSOCIATIONS LOCALES	14,6%
SERVICE À LA POPULATION	3,4%
MOYENS GÉNÉRAUX	0,9%

Développement durable : aménagement du territoire *(GEMAPI)* ; économie *(Maisons de santé, Luceo, Atelier Relais, France services, logement saisonnier ; Zones d'activités économique ; commerce et artisanat ; relais de service aux entreprises ; Équipement public (cinéma, piscine)* ; Tourisme *(activités de pleine nature, promotion du tourisme, Office de tourisme)* ; Transport et mobilité

Environnement : Traitement des déchets *(déchetterie, collecte, plateforme de co-compostage)* ; assainissement

Service à la population : Action sociale *(Centre SocioCulturel, Accueils de Loisirs...)* ; Petite enfance ; Ecole de musique transversales

Cyrille DRUJON D'ASTROS
Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins

« Le budget 2021 était marqué par la crise covid-19. Le budget primitif 2022 présenté dans ce dossier est, quant à lui, représentatif d'une année post-covid avec une reprise de l'investissement de l'ordre de + 4%. Pour autant, le contexte de la crise internationale avec la guerre en Ukraine, nous plonge dans l'incertitude quant à l'évolution de la situation. Difficile d'établir des projections justes dans ce contexte : hausse de l'inflation, tensions sur les marchés des matières premières, impacts des sanctions économiques et financières engagées contre Moscou .... Ce budget prévisionnel est donc fondé sur une maitrise minutieuse des dépenses de fonctionnement.
Côté investissement, la programmation 2022 donne la part belle à des projets tournés vers l'environnement et le développement durable, le mieux vivre-ensemble et le développement économique et touristique. ».

INVESTISSEMENT
LES PRINCIPAUX GRANDS PROJETS

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT — 2 881 211 €
- Extension du réseau d'assainissement aux Chambonnettes à Puy Saint Vincent
- Acquisition d'un véhicule pour le ramassage des ordures ménagères
- Mise en service de la nouvelle station d'épuration de la Roche de Rame
- Création d'un ouvrage d'épuration à Puy Aillaud
- Réhabilitation de la Station d'épuration à Pra Reboul / Queyrières et Pallon
- Projet de création d'une plateforme de co-compostage
- Déplacement de la canalisation assainissement le long du Gyr

PROTÉGER LES BIENS ET LES PERSONNES (GEMAPI) — 1 485 774 €
- Protection des digues de la Durance
- Protection de la Plaine des Allouviers

AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS — 865 125 €
- Réfection de l'école de musique
- Bassin de la piscine des Ecrins
- Aménagement des aires de covoiturage
- Travaux dans les Maisons France Services

SOUTENIR LES PROJETS COMMUNAUX — 854 815 €
(PAR LE BIAIS DE FONDS DE CONCOURS OU MOD)
- Dameuse à Vallouise-Pelvoux
- Complexe multi-activité à Puy Saint Vincent
- Participation à la SAEM des Ecrins
- Extension de la Maison de retraite à L'Argentière-La Bessée
- Réfection du Stade à L'Argentière-La Bessée

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE — 568 400 €
- Extension ZA du Planet
- Dépollution et aménagement ZA de Beauregard

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE — 526 620 €
- Travaux sentier Fournel, Freissinières, Narreyroux, voie romaine
- Etude Torrent Saint Pierre et Fournel
- Travaux voie verte, stade d'eaux vives et plan Léothaud

Répartition des budgets

BUDGET PRINCIPAL : 18 911 062,68 €

- BUDGET SOCIAL : 1 989 142,02 €
- BUDGET ASSAINISSEMENT : 3 665 811,62 €
- BUDGET ZA PONT LA LAME : 843 868,91 €
- BUDGET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : 746 992,92 €
- BUDGET TRANSPORT : 792 872,12 €
- BUDGET CINÉMA : 152 467,79 €

Le SCoT

Une concertation relancée

Pour préparer l'avenir des 8 communes du Pays des Ecrins, la Communauté de Communes relance sa procédure d'élaboration d'un **Schéma de Cohérence Territoriale** *(SCoT)*. Celui-ci fixe les orientations d'aménagement et de préservation du territoire pour 20 ans.

Une chargée de mission a été embauchée en février 2022 pour relancer cette démarche déjà entamée il y a quelques années mais qui n'avait pas abouti sur un consensus.
En effet, de nombreux acteurs interviennent à l'élaboration d'un SCoT. Il résulte d'une phase importante de concertation entre les élus, les communes, les instances de l'Etat, les associations et les citoyens.
En juin, un cabinet d'étude a été désigné pour accompagner la Communauté de Communes à élaborer ce document de planification.

Les objectifs de la concertation seront les suivants :
- Co-construire le projet de SCoT avec les Communes,
- Recueillir les avis, observations de ceux qui souhaitent contribuer à l'élaboration du projet de SCoT,
- Permettre une large information sur le projet de SCoT du territoire,
- Faciliter l'appropriation du projet de SCoT par les élus et les habitants du territoire

A ce titre, l'ensemble des partenaires, habitants et usagers seront invités et associés aux étapes clés de l'élaboration du SCoT via des ateliers thématiques et des réunions publiques, et ce afin de construire une vision commune et partagée du territoire.

Quels sont les délais pour l'élaboration du SCoT du Pays des Ecrins ?
L'objectif de la CCPE est d'approuver le document à la fin de l'année 2023.

Du point de vue réglementaire, le législateur est venu fixer plusieurs échéances avec la loi dite « *loi Climat et Résilience* » portant sur la lutte contre le dérèglement climatique, visant à l'arrêt de toute artificialisation nette des sols en 2050.
Ainsi, selon la hiérarchie des normes et des documents d'urbanisme :
- Le SRADDET, document de planification à l'échelle régionale doit être modifié pour être compatible avec la Loi avant le 22 février 2024,
- Les SCoT devront ensuite se mettre en compatibilité avec le SRADDET avant le 22 août 2026 ;
- Enfin les PLU devront intégrer ces objectifs avant le 22 août 2027.

Est-il obligatoire ?
Le SCoT n'est pas un document obligatoire en tant que tel. En revanche, afin d'encourager les collectivités à élaborer un SCoT, depuis le 1er janvier 2017, les communes non couvertes par un SCoT (sauf dérogation du Préfet), sont soumises au principe d'urbanisation limitée dans leur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Qu'est-ce qu'un ScoT ?
C'est un document d'urbanisme prospectif qui vise à répondre aux besoins à venir de la population. Il répond à une question fondamentale : à quoi voulons-nous que notre territoire ressemble dans 20 ans ? C'est donc ce document stratégique qui fixe le cadre de référence pour les autres documents de planification tel que le Programme local de l'habitat (PLH), le Plan climat air énergie territorial (PCAET), Plan local d'urbanisme (PLU)...

A quoi ça sert ?
Il met en cohérence l'organisation du territoire en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux et de zones agricoles. Il fixe un cadre de développement sur 20 ans en recherchant l'équilibre entre les espaces urbains et les zones naturelles. Il doit permettre de satisfaire les besoins immédiats et futurs, tout en préservant le ressources pour les générations à venir.

LUCEO

se pare d'une nouvelle communication pour attirer des entrepreneurs sur le territoire

LUCEO est la porte d'entrée pour les entrepreneurs et entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire. Hôtels et pépinières d'entreprises, c'est aussi dans ces locaux qu'est installé le service de développement économique de la Communauté de Communes.

UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE ET SIGNALÉTIQUE

Le travail réalisé sur la communication permet de rendre l'offre de LUCEO plus lisible. Pour chaque service proposé, un code couleur est associé et un pictogramme est créé.
Cette communication a été déclinée sur la verrière ainsi que dans les espaces de circulation du bâtiment.

UN NOUVEAU SITE INTERNET AVEC LA RÉSERVATION EN LIGNE

Le site internet de Luceo a aussi fait peau neuve ! Moderne et attractif, le site a été entièrement repensé pour améliorer le parcours utilisateur. Aujourd'hui, en quelques clics, un travailleur nomade de passage sur notre territoire peut réserver son espace de coworking sur internet la veille pour le lendemain. À l'aide d'un chatbot, l'utilisateur est guidé pour faire sa réservation jusqu'au paiement en ligne.
Rendez-vous sur : www.pole-luceo.com

Au cœur de la nouvelle station d'épuration de la Roche de Rame

La nouvelle station d'épuration située sur la commune de la Roche de Rame a été mise en service fin mars.

Cet ouvrage traite les effluents issus des rejets d'eaux usées domestiques du village, pour 1 700 équivalents habitants. Cette station d'épuration améliorera la qualité des rejets dans la Durance conformément aux normes en rigueurs.
Le type de procédé du traitement des eaux est le même que pour la station d'épuration de Prelles et de Freissinières, c'est-à-dire un procédé de type « *biodisques* » avec traitement bactériologique par UV.

UN TRAITEMENT DE L'EAU EN PLUSIEURS ÉTAPES

La première étape consiste à éliminer les matières en suspension à l'aide d'un dégrilleur *(filtration sur grille)* et d'un décanteur-digesteur permettant aux particules les plus lourdes de tomber au fond d'une cuve.

La deuxième étape vise à retirer certaines substances dissoutes dans l'eau *(nitrates, ammoniac, polluants biodégradables, etc.)*. L'eau passe au travers de bio-disques, c'est à dire un filtre biologique constitué d'un très grand nombre de micro-organismes vivant sur un support adapté *(du sable, par exemple)*. Ces bactéries se nourrissent des substances contenues dans l'eau et les digèrent.

Ensuite, l'eau passe dans un réacteur UV *(ultraviolet)* qui abat les virus. Après toutes ces étapes, l'eau a la même qualité que l'eau de baignade et elle peut être rejetée dans la Durance en toute sécurité, sans impact environnemental.

AUCUNE ODEUR POUR LES RIVERAINS

L'air de la station et des ouvrages extérieurs est traité par des charbons actifs avant d'être rejetée. Ce procédé permet d'éviter toutes nuisances olfactives pour les riverains les plus proches.

La construction de cette nouvelle station d'épuration a débuté en septembre 2019.
Le coût total de l'opération s'élève à 2 106 600 euros HT. Des subventions ont été obtenues de la part de l'Etat, du Conseil Départemental des Hautes-Alpes et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.

Lutter contre le harcelement scolaire

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins se mobilise, au travers de son Espace Jeunesse et de sa mission de prévention, pour soutenir la lutte contre le harcèlement scolaire auprès des jeunes du territoire.

On estime qu'en France, un élève sur dix est victime de harcèlement scolaire. Violence verbale, physique ou psychologique répétée, commise sur un élève par un ou plusieurs de ses camarades, le harcèlement scolaire peut prendre de multiples formes et peut être difficile à déceler. Depuis quelques années, il se poursuit en dehors de l'établissement scolaire via les téléphones portables, réseaux sociaux, ou autre chat et messagerie instantanée.

Le Centre SocioCulturel des Écrins a organisé un programme de prévention contre le harcèlement scolaire, à destination des jeunes de la 6ème à la 3ème, au travers de différentes interventions.

Mercredi 18 mai, Manuel Auphan, est intervenu à l'Espace jeunesse auprès des collégiens inscrits au CLAS *(contrat local d'accompagnement à la scolarité)*. Ce sont essentiellement des élèves de 6ème et 5ème qui étaient présent pendant cette séance. Les différentes formes de harcèlement ont été abordées, pour que les jeunes puissent mieux repérer et comprendre les situations de harcèlement.

Puis, 3 séances sous forme d'un Théâtre Forum ont été proposées aux jeunes.
Le format théâtre forum a permis d'accompagner les adolescents dans le développement de compétences psychosociales. Ils ont appris à adopter les bonnes postures et répliques pour se prémunir face à des situations de harcèlement.

D'autres actions de prévention contre le harcèlement seront menées ?

Le harcèlement scolaire est une problématique majeure de la vie des adolescents. L'espace jeunesse sera amené à réitérer des actions d'information et de prévention sur le harcèlement comme sur d'autres. Au printemps, des actions sur l'usage des écrans ont aussi été menées en direction des adolescents mais aussi de leurs familles.

Un éducateur de prévention jeunesse tient une permanence d'accueil des jeunes **les mercredi et samedi de 18h à 20h à l'Espace Jeunesse, ZA des Sablonnières à L'Argentière-La Bessée**.
De nombreux sujets peuvent être abordés avec lui.

Contact : Cyril Arlandis - Tél. 06 79 14 57 65
c.arlandis@cc-paysdesecrins.com

L'école de musique prépare sa rentrée

Après une année scolaire 2021/2022 encore perturbée par la crise sanitaire avec beaucoup d'absences d'élèves et de professeurs liées au coronavirus, l'école intercommunale de musique Alain LEFEBVRE reprendra son activité avec les **inscriptions** dans ses locaux du **lundi 5 septembre au vendredi 9 septembre** inclus.

La reprise des cours aura lieu dès le lundi 12 septembre pour toutes les disciplines : instruments, chant, formation musicale, musique d'ensemble et chorales.

Pour cette année scolaire, suivant les effectifs et la disponibilité des professeurs, la chorale adultes et la formation musicale adultes seront à nouveau proposés.

Le cours d'éveil musical dès 4 ans sera assuré par Piotr CHYC, professeur de guitare et les animations dans les crèches du canton seront sous la responsabilité d'Antoine BOSSUET, musicien intervenant.

L'atelier de musique actuelle *(orchestre)* se poursuivra sous la baguette de Robert FAURE, professeur de batterie et percussions.

Nous comptons sur vous tous, petits et grands, adultes et enfants, pour venir grossir les rangs de notre école de musique.

PLANNING DES INSCRIPTIONS

LUNDI 05/09	Batterie et percussions Clarinette et saxophone
MARDI 06/09	Accordéon, cuivres et flûte traversiere
MERCREDI 07/09	Piano et chant
JEUDI 08/09	Guitare
VENDREDI 09/09	Pour les retardataires

Dans les locaux de l'école :
- de 16 heures à 18 heures pour les anciens élèves
- de 18 heures à 19 heures pour les nouveaux

N'hésitez pas
à vous renseigner
04 92 23 17 37

ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com

ÉCRINS MAG

CONTACTS DES SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAISON DU CANTON
Services administratifs
L'Argentière-La Bessée
04 92 23 11 17
info@cc-paysdesecrins.com
www.cc-paysdesecrins.com
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h

CENTRE SOCIOCULTUREL DES ÉCRINS
Espace Saint Jean 04 92 23 11 09
Espace Jeunesse 04 92 20 18 80
Espace Les Près Verts 04 92 46 56 90
cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com

PETITE ENFANCE (CRÈCHES ET RAM)
06 33 40 98 58

ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN LEFEBVRE
04 92 23 17 37
ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com

CINÉMA L'EAU VIVE
04 92 23 13 71
cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com

PISCINE DU PAYS DES ÉCRINS
04 92 23 08 14
piscine@cc-paysdesecrins.com

ESPACE FRANCE SERVICES
L'Argentière-La Bessée / 04 92 23 06 21
Vallouise / 04 92 58 87 36
franceservices@cc-paysdesecrins.com

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
04 92 23 29 60

DÉCHETTERIE
04 92 23 12 63

ASTREINTE ASSAINISSEMENT
06 81 55 48 33

Restez informé des actualités de votre intercommunalité
sur **www.paysdesecrins.com** ou sur Facebook **@CCPE05**

Pays des Écrins
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MÉMO TRI

Toutes vos questions au 04 92 45 59 92 ou sur smitomga.com

SMITOMGA – Guillestrois-Queyras & Argentérois

EMBALLAGES

Tous les emballages aux emballages !

Emballages en métal

Emballages et briques cartonnés

Emballages en plastique
Bouteilles, sachets, films, sacs, barquettes et pots

COMPOSTER

Epluchures fruits et légumes

PAPIERS

Papiers, enveloppes, prospectus, magazines et journaux

VERRE

Bouteilles et bocaux en verre

CARTONS

Dans une borne appropriée de votre commune sinon en déchèterie !

LES AUTRES DÉCHETS :

à répartir dans les différentes filières de tri en déchèterie
ou
mettre dans un sac de 30L et le déposer dans un bac à « déchets non recyclables »

Financé dans le cadre du CPER

Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région Provence Alpes Côte d'Azur
ADEME

Guillestrois-Queyras Communauté de communes
Pays des Écrins Communauté de communes

Graphisme : L.Montfort - Laforgegrafic.net